

ECOLE ELEMENTAIRE ST ROCH

Résultats de la campagne de mesure réalisée par APAVE SUDEUROPE SAS - Marseille sur les périodes de octobre 2018 et mars 2019 (1)

(communiqués par affichage conformément à l'article 5 du décret n°2015-1000 modifiant l'article R.221 -33 du Décret n°2011-1728)

	Indice de Confinement (CO ₂)		Formaldéhyde		Benzène		Commentaires
	Résultats	Cotation	Résultats (µg/m ³)	Cotation	Résultats (µg/m ³)	Cotation	
Bâtiment B / Salle de classe 3 / RDC	4	IC - 4 Conforme	11,20	A Conforme	0,80	A Conforme	Il est souhaitable d'améliorer les conditions d'aération de ces salles en procédant à des ouvertures plus fréquentes des fenêtres durant la période d'occupation.
Bâtiment B / Salle de classe 1 / RDJ	4	IC - 4 Conforme	12,97	A Conforme	0,64	A Conforme	
Bâtiment B / Salle de classe 5 / RDC	4	IC - 4 Conforme	19,80	A Conforme	0,76	A Conforme	
Bâtiment B / Salle de classe 7 / E1	4	IC - 4 Conforme	10,66	A Conforme	0,79	A Conforme	
Bâtiment B / Salle de classe 10 / E1	4	IC - 4 Conforme	14,23	A Conforme	0,75	A Conforme	
Bâtiment A / Salle de classe 12 / E1	4	IC - 4 Conforme	11,98	A Conforme	0,71	A Conforme	
Bâtiment A / Salle de classe 13 / E1	4	IC - 4 Conforme	13,07	A Conforme	0,99	A Conforme	
Bâtiment A / Salle de soutien / RDC	4	IC - 4 Conforme	7,34	A+ Conforme	0,79	A Conforme	

LEGENDE
de la cotation
de la Qualité de l'Air
Intérieur

		A+	≤ 10 µg/m ³ Conforme		
	IC < 4 Conforme	A	10 < C ≤ 30 µg/m ³ Conforme	A	≤ 2 µg/m ³ Conforme
	IC = 4 Conforme	B	30 < C ≤ 100 µg/m ³ Non Conforme	B	2 < C ≤ 10 µg/m ³ Non Conforme
	IC=5 Non Conforme	C	> 100 µg/m ³ Non Conforme	C	> 10 µg/m ³ Non Conforme

Le classement en A ou A+ traduit une conformité réglementaire de la qualité de l'air

Accréditation N°1-1457
Sites et portées
disponibles sur
www.COFRAC.fr

(1) Voir rapport détaillé Référence N°:

10386898-001-1